



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E14669

VALABLE JUSQU'AU 19/05/2027

ÉDITÉ LE

19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/07/2011
38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 737 350 017 00015

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 06722-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 111 177 413

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 111 177 413

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BAHIER PLOMB ELECT CHAUF ELECTRO MENAGER

Sigle : BAHIER-PECEM

26 RUE DE SAINT DENIS DE GASTINES
BP 48
53500 ERNEE

Téléphone : 02 43 05 20 30

Fax :

Portable : 0781018587

Site Internet : <http://www.bahier-pecem.fr>

E-mail : contact@bahier-pecem.fr

Responsabilité légale :

BAHIER MARCO GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	12/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/04/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.